

Impacts sur l'emploi de la transition énergétique en Guadeloupe et les autres zones interconnectées

13 novembre 2020

CONTEXTE ET ENJEUX

La loi de Transition énergétique pour la croissance verte de 2015 fixe un objectif d'autonomie énergétique pour les Départements d'Outre-Mer, dont la Guadeloupe. Cet objectif se concrétise localement dans une Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), dont une première version a été adoptée en avril 2017, et dont la seconde version est en cours d'élaboration.

Les enjeux sont à la fois de maîtriser les consommations énergétiques, en particulier dans les bâtiments, de développer les énergies renouvelables, de promouvoir les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle mono-occupée, et de basculer massivement vers des motorisations alternatives au moteur thermique.

Les transformations attendues sur le tissu économique sont donc particulièrement importantes, de par la création ou le fort développement de nouvelles activités (isolation des bâtiments, équipements électriques plus performants, développement des énergies renouvelables, transports en commun, infrastructures pour recharge de véhicules électriques...) mais aussi par la baisse, voire la disparition à terme d'activités fondées sur les énergies fossiles (production d'électricité à base de produits carbonés, distribution de carburants pétroliers, entretien des véhicules thermiques...).

OBJET DU STAGE

L'ADEME a réalisé en 2018 une première étude d'analyse des impacts prévisibles des objectifs énergétiques en Zones non interconnectées sur l'activité et l'emploi pour les territoires de la Corse, de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de Mayotte et de la Réunion. L'avènement d'une seconde génération de Programmes pluriannuels de l'énergie amène à mettre à jour et à reconsidérer les résultats produits.

TRAVAUX A REALISER

- Appropriation et analyse critique des premiers travaux réalisés par l'ADEME sur l'impact emploi des Programmes pluriannuels de l'énergie. Mise à jour éventuelle des ratios ETP / investissements et ETP / coûts d'exploitation maintenance en lien avec les acteurs économiques des territoires.
- Mise à jour des résultats de l'impact emploi de la PPE Guadeloupe à partir des données de la PPE révisée.

- Extension de cette mise à jour aux autres PPE ultramarines.
- Suivi des travaux de diagnostics portés par la DIECCTE Guadeloupe et intégration des données ajustées dans cette mise à jour pour l'ADEME.
- Développement de la réflexion sur les impacts sur les besoins de formation initiale et continue sur les territoires en lien avec les rendus des différents diagnostics réalisés sur le territoire.
- Elaboration d'un rapport de synthèse propre à être publié et diffusé.
- Présentation synthétique des résultats en public.

MODALITES PRATIQUES

Durée du stage : 6 mois de février à août 2021.

Lieu : Direction régionale Guadeloupe de l'ADEME – Rue Ferdinand Forest – 97122 Baie-Mahault

Stage de fin d'étude : Bac+5

Profil recherché : Universitaire (sciences économiques), IEP...
Permis de conduire indispensable.

Indemnisation : 661€ bruts par mois + tickets restaurant.

Pour mener à bien la mission, le/la stagiaire travaillera au sein du pôle Territoires durables et accompagnement des politiques de la Direction régionale.

Christelle CLAMAN, coordinatrice du pôle, sera la tutrice de stage :
christelle.claman@ademe.fr. Candidatures à lui adresser avant le 7 décembre 2020.